

DIALOGUE n° 189

DOUBLE(S)

Septembre 2010

Dossier proposé par Marthe Barraco-de Pinto et Florence Bécar

Éditorial	<i>Marthe Barraco-de Pinto, Florence Bécar</i>	3
DOUBLE(S)		
Les doubles, le miroir et la création. Frida Kahlo peintre : de l'enfance de l'art au passé recomposé	<i>Sophie Lhomelet-Chapellière</i>	9
Figures du double et du différent en périnatalité	<i>Élisabeth Darchis</i>	27
Entre angoisse et créativité : les compagnons imaginaires	<i>Sylvain Missonnier, Brune de Bérail</i>	39
Double je(u) ou le jeu du double dans le couple	<i>Bernadette Legrand</i>	57
Les incidences de la relation fraternelle dans le couple	<i>Florence Bocquet</i>	67
Le double et le groupe	<i>Hervé Chapellière</i>	79
Psychodrame : la technique du double	<i>Ophelia Avron</i>	95
Quand le double n'a pas sa place	<i>Didier Le Gall</i>	109
ET AUSSI...		
Être un adulte transitionnel ou Comment permettre à l'enfant de se dégager de l'impact du trauma	<i>Hélène Romano</i>	121
Secrets de famille et deuil impossible	<i>Zahia Chérifi</i>	131
Pères et fils : masculinité, société et transmission	<i>Martin Blais, Isabelle Bédard</i>	141
NOTES DE LECTURE		151

CONDITIONS DE PUBLICATION

1. La revue *Dialogue*, recherches sur le couple et la famille, publie des informations, des contributions théoriques et des analyses de terrain susceptibles d'apporter un éclairage original sur les problématiques et les évolutions actuelles du couple et de la famille.

2. *Dialogue* donne la parole à des auteurs de disciplines et d'orientations diverses. La revue a pour objectif de favoriser et de diffuser la recherche et la réflexion sur le couple et sur la famille en permettant des éclairages croisés, complémentaires, parfois contradictoires.

3. Les articles sont publiés en français. Ils doivent être accompagnés :

– **d'un résumé de 900 caractères maximum (espaces comprises) présentant l'objet de la recherche, la méthode et quelques éléments de conclusion ; ce résumé doit être fourni en français et en anglais**

– **de quelques mots-clés en anglais et en français ; pour le choix des mots-clés pertinents, se reporter au thésaurus SantéPsy à partir de l'url :**

<http://www.ascodocpsy.org/-Espace-Revues->

– **du titre traduit en anglais**

– **d'une bibliographie**

Ils doivent porter les mentions des nom, fonction, adresse électronique, adresse de correspondance de ou des auteur(s).

4. Les articles soumis pour publication ne doivent pas être proposés simultanément à une autre revue. Ils n'excèdent pas 30 000 signes (espaces, notes et bibliographie comprises). Ils sont envoyés sous format électronique à l'adresse électronique suivante : aude.payzan@laposte.net.

5. Les articles seront soumis anonymement à deux ou trois référés, membres du comité de rédaction ou spécialistes extérieur à la revue. Les articles acceptés le sont sous réserve des modifications de forme ou précisions de fond éventuellement demandées par ces référés.

6. *Dialogue* est une publication de presse et appartient à la catégorie des œuvres collectives. Titres et intertitres sont de la rédaction. La rédaction se réserve le droit de modifier les mots-clés. L'éditeur a un droit propre sur l'ensemble de la revue et toute personne souhaitant reproduire des articles doit s'adresser en premier lieu à l'éditeur pour en obtenir l'autorisation. Ceci ne fait pas obstacle au fait que chaque rédacteur a un droit d'auteur sur sa propre contribution et peut exercer ce droit à condition de ne pas porter concurrence à l'éditeur de la revue et de le consulter à ce sujet.

7. Éléments de bibliographie

Les références bibliographiques ne doivent pas excéder 30 lignes et figurent en fin d'article.

Tous les auteurs cités dans l'article doivent figurer dans la bibliographie.

– **Dans le corps du texte** les citations sont notées (Freud, 1940) et lorsqu'une citation est faite elle doit mentionner la page : (Freud, 1940, p. 45).

– **Dans la bibliographie en fin d'article**, la référence d'un livre comporte :

le nom de l'auteur, les initiales des prénoms, si possible la date de la première édition, le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur (pour les ouvrages étrangers dont il existe une traduction française, indiquer les références de l'édition francophone).

exemples :

DOLTO, F. 1984. *L'image inconsciente du corps*, Paris, Le Seuil.

BERT, C. (sous la direction de). 2006. *La fratrie à l'épreuve du handicap*, Toulouse, érès.

La référence d'un article comporte : nom d'auteur et initiales des prénoms, année de la publication, titre de l'article entre guillemets, titre de la revue en italique et non abrégé ; volume, numéro, première et dernière pages.

exemple :

LE CAMUS, J. 2002. « Le lien père-bébé », *Devenir*, vol. 14, 7, 14-24.

La référence d'un chapitre de livre comporte : nom d'auteur et initiales des prénoms, année de la publication, titre du chapitre entre guillemets, mention « dans », nom de l'auteur du livre, année, titre du livre en italique, première et dernière pages.

Exemple :

AUBERT, A. ; SCELLES, R. 2006. « Peut-on parler de processus de fraternité ? », dans C. Bert (sous la direction de), *La fratrie à l'épreuve du handicap*, Toulouse, érès, 235-255.